

MAIRIE
de
NOTRE-DAME -DES-LANDES



13 rue Pierre CIVEL
44130 NOTRE-DAME-DES-LANDES

Téléphone : 02 40 57 22 14
Télécopie : 02 40 57 23 29

contact@notre-dame-des-landes.fr

PARRAINAGE CIVIL

DOCUMENTS A FOURNIR

- un acte de naissance de l'enfant ;
- justificatif de domicile des parents (facture EDF impôts) ;
- livret de famille des parents ;
- carte d'identité ou acte de naissance des parrains marraines et justificatif de domicile et la profession ;

**MAIRIE
de
NOTRE-DAME -DES-LANDES**



13 rue Pierre CIVEL
44130 NOTRE-DAME-DES-LANDES

Téléphone : 02 40 57 22 14
Télécopie : 02 40 57 23 29
contact@notre-dame-des-landes.fr

PARRAINAGE CIVIL

Identité des parents de l'enfant :

- Monsieur
- Et Madame.....

Identité de l'enfant :

-

Nombre de personne présents lors de la cérémonie de parrainage :.....

La cérémonie aura lieu dans la salle des chênes

Nous autorisons la commune à :

- Effectuer une quête pour le CCAS lors de la cérémonie de parrainage :
 oui non

- Faire publier le parrainage dans le bulletin municipal :
 oui non